

Commune d'ESCOLIVES STE CAMILLE (Yonne)

COMPTE RENDU

RÉUNION de CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 MARS 2015

L'an deux mil quinze, le neuf mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de M VANTHEEMSCHE Philippe, 1^{er} Adjoint.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes BRAS Hélène, BILLOTTE Karine, MARCHAL Ambre et MM BIRTÉGUE Pascal, BIZET Jean-François, d'ANNOUX Bruno, HISQUIN Yvan, KUPRESKI Sacha, LUBRANO Eric, REGITZ Jean-Philippe, REGNART Mathieu et VANTHEEMSCHE Philippe

ABSENTS EXCUSÉS : BORGNAT Benjamin (pouvoir à Philippe VANTHEEMSCHE) ALFARO Josette (pouvoir à Pascal BIRTEGUE) CLOP Anita (pouvoir à Ambre MARCHAL)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : HISQUIN Yvan

ORDRE DU JOUR :

I – ACQUISITION LOCAL TECHNIQUE

II – QUESTIONS DIVERSES

M VANTHEESMCHE procède à la lecture du compte rendu de réunion du 19 février 2015 qui n'appelle aucun commentaire.

I – ACQUISITION LOCAL TECHNIQUE :

M VANTHEESMCHE informe le conseil municipal des diverses démarches et recherches pour la création d'un local technique conforme qui permettrait de centraliser tous les véhicules, matériels et matériaux de la commune.

Durant cette recherche plusieurs propositions ont été faites à la mairie : terrains hors zone artisanale et locaux de la zone artisanale que les propriétaires souhaitent vendre.

Avec les estimations du service des Domaines concernant plusieurs biens proposés et après en avoir délibéré, le conseil municipal **DONNE SON ACCORD** pour l'acquisition du bâtiment sis en zone artisanale appartenant à M GERBER Alain. Le prix convenu avec le vendeur est de 120 000 € avec le terrain attenant qui permettra de stocker des matériaux : sable, concassé etc.... et demande une subvention DETR de l'Etat ainsi qu'une subvention à M le Député Guillaume LARRIVE sur la réserve parlementaire.

Le plus de ce bâtiment par rapport aux autres propositions est :

- Le rapport qualité prix
- L'aménagement intérieur complet
- Sa situation

Le conseil municipal DECIDE par ailleurs, pour cette acquisition, les frais de notaires et les aménagements extérieurs, de contracter un emprunt de 150 000 € sur 15 ans auprès de la BPBFC au taux de 1,80 % avec des échéances annuelles et une 1ère échéance avancée au 7/6/2015, prêt plus intéressant que la proposition faite par le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne puisque la totalité des intérêts remboursés est inférieure

Mme le Maire est chargée de faire toutes les démarches nécessaires pour cette acquisition et l'emprunt. L'acte d'achat sera établi par Me LAMBERT TAPIE.

II – QUESTIONS DIVERSES :

A) Remboursement frais d'autoroute et parking :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DONNE SON ACCORD pour le remboursement à M Benjamin BORGNAT (la personne qui a son pouvoir ne prend pas part au vote pour le représenter) des frais d'autoroute et de parking payés le 21/01/2015 pour de la visite de l'Assemblée Nationale des adjoints et de lui-même, soit la somme de 26,20 €.

B) Extension réseaux eau et assainissement Rue de Tourbenay :

Pascal BIRTEGUE propose au conseil municipal de délibérer sur le choix de l'entreprise pour l'extension des réseaux d'eau et assainissement Rue de Tourbenay, tranche n° 1 :

- 3 devis ont été reçus :
- | | | |
|--------------------------|-----------|------|
| Lyonnaise des eaux | 39 298,90 | € HT |
| Colas | 28 414,48 | € HT |
| Eurovia | 22 526,66 | € HT |

Au vu des propositions, le conseil municipal DONNE SON ACCORD pour l'entreprise EUROVIA pour un montant HT de **22 526,66 €** et mandate Mme le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires.

C) Nouvel Emploi Avenir au Restaurant Scolaire :

Vu l'absence pour accident de travail de Mme ALMERT, après en avoir délibéré, le conseil municipal DONNE SON ACCORD pour l'embauche d'un nouvel emploi avenir à 35 Heures par semaine sur 1 an à compter du 9 mars 2015. Cet agent sera amené à améliorer la qualité de l'entretien des locaux également et s'engage à suivre la formation BAFA pour l'animation au centre de loisirs.

La prochaine réunion est prévue le LUNDI 30 MARS 2015 pour le vote des budgets 2015 et des comptes administratifs 2014

Philippe VANTHEEMSCHE
1^{er} Adjoint

